

Communiqué No 201010 : Directive européenne sur les produits du tabac

Lausanne, le 13 décembre 2010

L'union européenne a mis en consultation un projet de nouvelle directive sur les produits du tabac. Ce projet prévoit notamment 2 mesures touchant directement les milieux publicitaires, soit l'interdiction de la publicité sur le lieu de vente et l'introduction de l'emballage générique. Publicité Romande s'oppose fermement à ces propositions qu'elle juge disproportionnées et constitutives d'un grave précédent.

En effet, interdire complètement toute forme de publicité, y compris sur le lieu de vente constituerait une attaque frontale du rôle de la publicité dans une économie de marché, qui serait de notre point de vue inacceptable sur le pan éthique, juridique et démocratique. Une telle interdiction constituerait un précédent susceptible de s'étendre à d'autres produits, cible de certains lobbys. En fait si un produit est à un tel point dangereux pour la société que la restriction de publicité doit aller jusqu'à une interdiction totale, y compris sur le lieu même de sa distribution, les autorités devraient en conséquence avoir le courage de l'interdiction du produit lui-même.

Dans le même sens, interdire à un produit en vente libre d'être revêtu de sa propre marque constitue de facto une expropriation matérielle de sa valeur d'un point de vue tant juridique qu'économique. D'autre part, le facteur principal de différenciation deviendrait alors sans doute le prix avec les conséquences négatives que cela ne manquerait pas d'induire.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Claude Miffon, responsable des affaires publiques et juridiques, au 079 342 89 20 ou François Besençon, Président, au 079 446 18 12.

A propos de Publicité Romande – Publicité Romande est une marque de la Fédération romande de publicité FRP, organisation faîtière de la publicité en Suisse romande créée en 1928. Publicité Romande défend l'industrie publicitaire en Suisse romande. Elle siège notamment auprès de Publicité Suisse PS, de la Commission suisse pour la Loyauté, de la Fondation statistique suisse en publicité, du centre de formation SAWI, de la commission des utilisateurs de la REMP et de la fondation Mediapulse. Publicité romande est également propriétaire de Com.In Sàrl, société éditrice du journal Com.In.

Président : François Besençon (+4179 446 18 12)